

Informations légales

Vous trouverez ci-dessous des informations légales conformément à la réglementation applicable à la publicité et à la distribution des produits d'assurance.

- **Droit belge**
Le droit belge est d'application pour ce produit.
- **Durée du contrat**
La durée de votre contrat d'assurance est de 1 an. Il est reconduit tacitement pour des périodes de 1 an.
- **Vous souhaitez signaler une plainte ?**
Nous vous invitons à vous adresser en priorité à notre InfoCenter par mail info@federale.be.

Vous pouvez également adresser votre réclamation par écrit à l'adresse suivante :
Fédérale Assurance, Service Gestion des plaintes
Rue de l'Etuve 12, 1000 Bruxelles.
Tél. : 02 509 01 89 - Fax : 02 509 06 03 - gestion.plaintes@federale.be.

Au cas où vous ne seriez pas satisfait des réponses apportées par notre service,
vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles
Fax : 02 547 59 75 - info@ombudsman.as.

Ces dispositions sont sans préjudice du droit du (candidat-)preneur d'assurance d'intenter une action en justice.

- **Protection comme client non professionnel**
Le candidat-preneur d'assurance sera par la signature de ce document considéré comme client de détail dans le cadre des exigences légales sur la distribution d'assurance.
Par conséquent, le candidat-preneur d'assurance bénéficiera du plus haut degré de protection quant aux informations précontractuelles que la compagnie doit lui fournir avant la conclusion du contrat.
- **Données de l'assureur**
L'Assurance Incendie Multirisk Habitation est un produit de Fédérale Assurance, Rue de l'Etuve 12, 1000 Bruxelles Belgique, Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers SC – BNB n° 87 – RPM Bruxelles TVA BE 0403.257.506